

PAR COURRIEL

Montréal, le 8 mai 2020

Aux membres du comité sur l'administration de la justice du Québec

Objet : Prise de rendez-vous téléphonique pour les avocats visitant l'Établissement de détention de Montréal

Mesdames, Messieurs,

À compter du 11 mai prochain, le parloir ordinaire de l'Établissement de détention de Montréal accueillera les avocats **sur rendez-vous seulement**. Pour ce faire, les avocats devront :

- Communiquer au **514 336-7700**, poste **2210**, entre **12h30 et 14h00**, afin de prendre un rendez-vous pour **le lendemain**.
- Lors de cet appel, ils devront indiquer :
 - a. Leur nom ainsi que leur numéro du Barreau;
 - b. l'heure souhaitée;
 - c. la durée du rendez-vous (bloc de 45 minutes, pour un maximum de 3 blocs);
 - d. les noms et prénoms des personnes incarcérées qu'ils souhaitent rencontrer (seules ces PI seront présentes au rendez-vous).

Les plages horaires sont du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Espérant le tout à votre convenance, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



François Landreville
Directeur de l'Établissement de détention de Montréal

FL/sc